



35<sup>e</sup>

Volume 10, numéro 1  
Décembre 2023

[CÉGEP DE LA POCATIERE](#) | [CEC MONTMAGNY](#)

## La Fondation, au cœur de l'action !

La Fondation a profité des activités de la rentrée 2023 à La Pocatière pour être plus présente auprès des étudiants en tenant un kiosque d'information les 21, 23, 28 et 29 août. Cela lui a permis, d'une part de se faire connaître et, d'autre part, de donner l'occasion aux étudiants de compléter un coupon de participation pour gagner l'une des deux bourses de la rentrée de 150 \$ offerte par tirage au sort parmi les étudiants du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny.

Toutes nos félicitations à **Élie Bissonnette** du Centre d'études collégiales de Montmagny et à **Simon Renaux** du Cégep de La Pocatière.



Madame Carole Juneau, chargée de projet à la Fondation du Cégep de La Pocatière  
Madame Marie Claire Robitaille, agente de soutien administratif à la Fondation du Cégep de La Pocatière



## La Fondation remet 181 bourses totalisant plus de 60 000 \$

À chaque automne depuis maintenant 22 ans, la Fondation procède à la remise de différentes bourses. Grâce à la contribution financière du **Cégep de La Pocatière**, de la **Fondation J. Armand Bombardier**, des **maires des régions de Montmagny et de L'Islet**, qui se joignent à la **Fondation du Cégep de La Pocatière**, celle-ci a été en mesure de remettre cet automne **181 bourses totalisant 60 500 \$**.

Bourse	La Pocatière			Montmagny			La Poc + Mont.	La Poc + Mont.
	Nombre	Montant	Total	Nombre	Montant	Total	Grand Total \$	Grand Total Nb
Bourse d'accueil, 1er versement	51	250 \$	12 750 \$	19	250 \$	4 750 \$	17 500 \$	70
Bourse de bienvenue	8	300 \$	2 400 \$	8	300 \$	2 400 \$	4 800 \$	16
Bourse de la rentrée	1	150 \$	150 \$	1	150 \$	150 \$	300 \$	2
Bourse de proximité ou d'hébergement, 1er versement	16	1 000 \$	16 000 \$	6	1 000 \$	6 000 \$	22 000 \$	22
Bourse meilleurs résultats scolaires	1	500 \$	500 \$	1	500 \$	500 \$	1 000 \$	2
Bourse des maires	0	- \$	- \$	49	100 \$	4 900 \$	4 900 \$	49
Bourse <i>Sciences de la nature</i> , 1er versement	0	- \$	- \$	20	500 \$	10 000 \$	10 000 \$	20
<b>Total La Pocatière :</b>			<b>77</b>	<b>31 800 \$</b>				
<b>Total Montmagny :</b>				<b>104</b>	<b>28 700 \$</b>			

<b>Total remise des bourses La Poc + Mont. :</b>	<b>60 500 \$</b>	<b>181</b>
--	------------------	------------

Voici quelques photos de la remise de bourses qui a eu lieu le 3 octobre au Centre d'études collégiales de Montmagny.

La Fondation du Cégep de La Pocatière félicite les nombreux lauréats de cette année et remercie du fond du cœur tous les donateurs qui, en l'appuyant financièrement, lui permettent de bien remplir sa mission.



#### Cérémonie de remises des bourses Centre d'études collégiales de Montmagny:

Lauréates et lauréats des bourses de valorisation en *Sciences de la nature*  
Monsieur Marc Couillard, président de la Fondation du Cégep de La Pocatière

Monsieur Steve Gignac, directeur des études, Cégep de La Pocatière  
Madame Cynthia Lavoie, directrice du Centre d'études collégiales de Montmagny et maître de cérémonie pour cet événement

#### Cérémonie de remises des bourses, Centre d'études collégiales de Montmagny :

Lauréates et lauréats des bourses de proximité.  
Monsieur Marc Couillard, président de la Fondation du Cégep de La Pocatière

Monsieur Steve Gignac, directeur des études, Cégep de La Pocatière  
Madame Cynthia Lavoie, directrice du Centre d'études collégiales de Montmagny et maître de cérémonie pour cet événement

## Bourses de soutien aux études supérieures

La Fondation est fière de souligner tout le travail accompli par **Coralie Bujold**, diplômée du Cégep de La Pocatière et lauréate de la bourse de **2 000 \$** de soutien aux études supérieures de la Fondation J. Armand Bombardier. Elle étudie présentement à l'Université du Québec à Trois-Rivières en communication sociale. Du côté du Centre d'études collégiales de Montmagny, c'est **François-Xavier Robin**, étudiant en actuariat à l'Université Laval qui a mérité la bourse de **2000 \$**.

## L'assemblée générale annuelle (AGA)

La Fondation a tenu son assemblée générale annuelle le **jeudi 19 octobre 2023** au Cégep de La Pocatière. Occasion par excellence pour souligner les bons coups et partager des réussites, elle en a aussi profité pour souligner ses 35 années d'existence.

Lors de son AGA, la Fondation a accueilli deux nouveaux membres : messieurs **Denis Bourgault** et **Sylvain Thiboutot** qui viennent pourvoir les deux postes laissés vacants par messieurs **Michel Anctil** et **Germain Poitras** dont les



mandats étaient terminés. Messieurs Anctil et Poitras ont reçu, des mains du président, M. Marc Couillard, une motion de remerciements en témoignage de leur précieuse contribution au sein du conseil d'administration.



Monsieur Michel Anctil, administrateur sortant  
Monsieur Marc Couillard, président



Monsieur Germain Poitras, administrateur sortant  
Monsieur Marc Couillard, président

Le rapport annuel 2022-2023 a été présenté à l'assistance. Au total ce sont plus de **142 000 \$** qui ont été remis en bourses et en financement de projets divers. Vous pouvez consulter le rapport annuel en cliquant sur le lien suivant :

[https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/fileadmin/documents/Fondation/Rapport\\_annuels/Rapport\\_fonda\\_Cegep\\_202223\\_.pdf](https://www.cegeplapocatiere.qc.ca/fileadmin/documents/Fondation/Rapport_annuels/Rapport_fonda_Cegep_202223_.pdf)

La prochaine année de la Fondation sera teintée du **35<sup>e</sup> de la Fondation**. Elle a lancé le tout en remettant, en primeur aux membres de son assistance, une infolettre spéciale 35<sup>e</sup> anniversaire et en dévoilant le logo du 35<sup>e</sup> qui accompagnera toutes les communications de la Fondation durant la prochaine année.

Comme l'écrivait le président de la Fondation, M. Marc Couillard, dans son mot d'introduction à cette infolettre « *Que de chemin parcouru depuis le 7 avril 1988, date de la réception des lettres patentes de notre organisme. Notre mission, rédigée aux premiers balbutiements de la Fondation, est toujours la même après 35 ans. Signe que les personnes qui ont donné naissance à notre Fondation étaient visionnaires si l'on considère la vitesse à laquelle le monde change* ».

L'occasion n'aurait pu être mieux choisie pour souligner l'inestimable contribution du **Cégep de La Pocatière** à la réalisation de la mission de notre organisme tout au long de ces 35 années. Le président a profité de la présence du président du conseil d'administration du Cégep de La Pocatière, **M. Philippe D'Anjou**, et de la directrice générale, **M<sup>me</sup> Marie-Claude Deschênes**, pour leur remettre une motion de remerciements.



Monsieur Philippe D'Anjou, président du conseil d'administration du Cégep de La Pocatière  
Madame Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière  
Monsieur Marc Couillard, président de la Fondation du Cégep de La Pocatière

L'AGA s'est terminée par un vin d'honneur et un buffet préparé par le chef Francis de la cafétéria du Cégep de La Pocatière. La Fondation tient à remercier la **Coopsco de La Pocatière** pour sa contribution au succès de cet événement.



## Madame Véronique Desbiens, bienfaitrice émérite

La Fondation a procédé à l'intronisation de madame **Véronique Desbiens** à titre de bienfaitrice émérite. Les mots de la fin de l'hommage qui lui a été rendu résumant bien les raisons pour lesquelles les membres du conseil d'administration de la Fondation l'ont élue *Bienfaitrice émérite 2023* : « *Véronique, c'est UNANIMEMENT que le conseil d'administration a accepté de te nommer Bienfaitrice émérite. Tu es une personne rare, intègre, respectueuse, compétente et engagée et nous avons eu beaucoup de chance que tu fasses le bon choix en nous choisissant* ».



Madame Véronique Desbiens, bienfaitrice émérite  
Monsieur Marc Couillard, président

## Nos Gaulois en football se rendent en série

Depuis quelques années déjà, la Fondation soutient financièrement l'équipe de football **Les Gaulois de l'ITAQ et du Cégep La Pocatière**. Commanditaire du match d'ouverture qui a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre dernier et devant l'excellente saison qui les ont menés aux séries - une première en 18 ans - la Fondation ne pouvait que



répondre PRÉSENTE en devenant le commanditaire officiel de ce match de série très attendu qui a eu lieu le dimanche 5 novembre.

La Fondation adresse toutes ses félicitations non seulement aux joueurs, mais aussi aux équipes d'encadrement, aux bénévoles ainsi qu'aux partisans qui les soutiennent dans la pratique de leur sport d'excellence.



**Quand la fondation et l'AGEECLP travaillent ensemble...**

La Fondation et l'Association générale des étudiantes et des étudiants du Cégep de La Pocatière (AGEECLP) s'unissent pour répondre à un besoin émanant des étudiants. En effet, un sondage mené en début d'automne a



fait ressortir que la Bibliothèque François-Hertel du Cégep de La Pocatière était de plus en plus utilisée en soirée par les étudiants. Pour répondre au souhait exprimé par les étudiants afin que le comptoir de prêt soit accessible même en soirée, la Fondation et l'AGEECLP ont accepté d'unir leurs efforts et de partager les coûts reliés de l'ajout d'une personne à raison de 9 h/semaine. Le commis de bibliothèque étudiant, formé par le personnel de la bibliothèque, a débuté son travail le 13 novembre et il le terminera en mai en même temps que la fin de la session.

La Fondation est fière d'avoir pu contribuer à ce que ce projet devienne réalité puisqu'il est indiscutablement bénéfique pour les études et répond à un besoin exprimé par les étudiants.

## La Fondation accorde son soutien de différentes façons

La Fondation a plusieurs façons d'accorder son soutien financier dont voici les principales qui ont été utilisées cet automne.

### **Comité de mobilité étudiante : total 1 500 \$**

Chaque année, la **Fondation** et le **Cégep de La Pocatière** investissent chacun **10 000 \$** pour soutenir des projets de mobilité étudiante. Un premier projet a été déposé à la suite de l'appel de projets lancé à l'automne. Il s'agit du **projet Hawaï** auquel participeront cinq étudiants du Cégep de La Pocatière et dont le départ est prévu le 4 janvier. Le comité de mobilité étudiante dont la Fondation fait partie a procédé à l'évaluation de ce projet selon des critères précis et lui a octroyé un montant de **1 500 \$**.

Le prochain appel de projets est lancé et la date limite pour déposer une demande est le 15 décembre. Le comité se réunira en janvier prochain pour les évaluer.

### **Programme de financement des projets étudiants : total 1 372,81 \$**

Cet automne, la Fondation a accordé du soutien financier à trois projets provenant des étudiants du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny. Ceux-ci sont financés grâce au *Programme de financement des projets étudiants* dont l'argent provient de la cotisation étudiante.

1. Chandails programme option *Médias* (La Pocatière)  
Montant alloué : 327,81 \$
2. Coton ouaté pour tous en *Techniques d'éducation spécialisée* (La Pocatière)  
Montant alloué : 500 \$
3. Un lave-vaisselle pour le *Café Le culte* au CECM (Centre d'études collégiales de Montmagny)  
Montant alloué : 500 \$



### Autres demandes : total 800 \$

La porte de la Fondation est aussi ouverte à d'autres demandes qui ne seraient pas prises en compte par des programmes de financement déjà existants. Cet automne, elle a appuyé deux projets.

#### **Collecte de sang canin** en *Techniques de santé animale* (La Pocatière)

Montant alloué : 300 \$

**Connais-tu ta limite?** Il s'agit d'une expérience de 6 à 7 minutes avec un casque de réalité virtuelle. L'étudiant était amené à vivre une expérience dans le corps d'une femme qui vit une expérience non consentie. L'équipe psychosociale était sur place pour assurer un filet de sécurité.

Montant alloué : 500 \$

## Bourses pour les meilleurs résultats scolaires 2022-2023

La Fondation adresse ses plus sincères félicitations à **Alice Thibault**, diplômée en *Techniques de bioécologie* au Cégep de La Pocatière et à **Frédérique Mercier**, diplômée en *Sciences de la nature* du Centre d'études collégiales de Montmagny. Elles ont toutes les deux reçu une **bourse de 500 \$** de la Fondation du Cégep de La Pocatière pour avoir obtenu les meilleurs résultats scolaires. Ces bourses ont été décernées lors des cérémonies de remise de diplômes qui ont eu lieu le samedi 18 novembre à La Pocatière et le samedi 25 novembre au Centre d'études collégiales de Montmagny.



Monsieur Michel Ancil, administrateur sortant de la Fondation du Cégep de La Pocatière  
Madame Alice Thibault, lauréate  
Monsieur Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup



Madame Cynthia Lavoie, directrice du Centre d'études collégiales de Montmagny  
Monsieur Marc Couillard, président de la Fondation du Cégep de La Pocatière  
Madame Frédérique Mercier, lauréate  
Monsieur Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup



## Campagne annuelle

La campagne annuelle 2023-2024 suit son cours et il est toujours temps de contribuer. Chaque montant que nous recevons nous permet de conserver, voire de bonifier, nos programmes de bourses existants et d'investir dans de nouveaux projets porteurs pour toute notre communauté.

3 façons de donner à la Fondation :

- ★ Par chèque à l'ordre de la Fondation du Cégep de La Pocatière
- ★ Par virement bancaire (contactez-nous pour les informations)
- ★ Sur notre site transactionnel :

<https://www.jedonneenligne.org/fondationducegepdelapocatiere/CM15/>



**Le bon choix!**

Merci, chers donateurs, d'avoir fait **Le bon choix !**

## Vœux de Noël

Le personnel et les membres du conseil d'administration de la Fondation profitent de cette dernière édition de l'infolettre de 2023 pour vous remercier de nous aider à réaliser les rêves des étudiants.

Ils sont heureux d'avoir partagé cette dernière année avec vous et ils espèrent que l'année 2023 se terminera sur une note joyeuse où les rires, les rencontres et les échanges seront au cœur du quotidien.

Souhaitons-nous pour 2024 une année prospère, pleine de belles surprises et remplie de promesses.



\*L'utilisation des termes génériques masculins permet d'alléger le texte.